



**TOURNOI DE TENNIS DE TABLE
CHILLY-MAZARIN MORANGIS
LE 23 et 24 septembre 2017**



Le Club de Tennis de Table de CHILLY-MAZARIN MORANGIS organise son tournoi National B ouvert à tous les clubs F.F.T.T. de France et réservé uniquement aux licenciés F.F.T.T. traditionnels. Celui-ci se déroulera les 23 et 24 septembre 2017 sur 26 tables à :

COSEC MORANGIS
DEVIATION DE LA CROIX BOISSELIERE
91420 MORANGIS

**Les résultats seront pris en compte pour les classements avec un coefficient de 0,75.
N° d'homologation : 651/2017-B**

Ce tournoi est doté de lots en numéraire de 3070 Euros

REGLEMENT DU TOURNOI

ARTICLE 1: Toutes les rencontres se dérouleront suivant le règlement F.F.T.T. au meilleur des cinq manches.

ARTICLE 2: Le juge arbitre du tournoi sera **Daniel Alloul (JA3)**. Toutes ses décisions prises en application des règlements fédéraux et du présent règlement feront autorité et seront sans appel. Il sera assisté de **Hervé Krzemkowski, Jérôme Duval et Francis Leibenguth (JA2)**

ARTICLE 3: Ce tournoi est un tournoi National B homologué
Il est ouvert aux joueurs et joueuses licenciées FFTT.

Seuls pourront prendre part au tournoi les joueurs ou joueuses dont les licences seront validées (17 / 18) ou en mesure de prouver leur licenciation pour la saison 2017 / 2018 :

Tous les participants au tournoi devront présenter au juge-arbitre un document officiel (voir article II.606.2 ci-dessous) permettant de vérifier l'exactitude de sa licenciation et sa situation vis-à-vis du certificat médical.

-Si la mention « certificat médical présenté » figure sur le document présenté, le joueur est autorisé à jouer.

-Si la mention « ni entraînement, ni compétition » figure sur le document présenté, il doit fournir un certificat médical indépendant en cours de validité.

-S'il ne peut pas justifier de sa licenciation, il n'est pas autorisé à jouer.

Article II.606.2 (Règlements Généraux FFTT)

-Pour vérifier l'exactitude de la licenciation d'un joueur, il convient d'utiliser l'un des moyens ci-dessous :

.Attestation de licence personnelle au format pdf (imprimée ou en format informatique)

.Attestation de licence collective au format pdf (imprimée ou en format informatique)

.Accès internet à l'adresse suivante : <http://www.fftt.com/licence>

.Accès à la base de données fédérale à l'adresse suivante : <http://spid.fftt.com/spid/home.do>

.Accès à l'application « FFTT » pour smartphones (Android et IOS)

-Les joueurs doivent également pouvoir faire preuve de leur identité dans les conditions prévues par la loi.

ARTICLE 4: La participation est limitée à **2 tableaux par jours** pour chacun des participants sauf **les féminines le dimanche qui pourront participer à 3 tableaux avec obligatoirement le tableau L et sauf le tableau K**. Une inscription supplémentaire pour un 3^{ème} tableau pourra être prise sur place si élimination d'au moins un des 2 tableaux et sera majorée. Les inscriptions ne seront prises sur place qu'en fonction des places disponibles (par ordre d'arrivée). Elles seront closes 30 minutes avant l'heure de lancement du tableau.

ARTICLE 5: Les droits d'engagements sont fixés à 8 € par tableau, sauf pour le tableau K où l'inscription est à 10 €. Les inscriptions ne seront prises sur place qu'en fonction des places disponibles (par ordre d'arrivée) et seront majorées de 2 € par joueur. **Une réduction de 1€ par tableau sera appliquée pour règlement anticipé.**

ARTICLE 6: Les inscriptions sont à faire parvenir au plus tard le vendredi 22 septembre 2017 soit :

Sur le site : <https://www.inscription-facile.com/form/xk1KjCDLHbsIoiBinU3h> ou via l'accès sur la page spécifique de notre site <http://chilly-morangis-ctt.fr> ou

Email : tournoi.cttcmm@gmail.com ou

SMS (**UNIQUEMENT ET PAS APRES 21H, MERCI**) au 0687473949.

Pour valider l'inscription Indiquez votre Nom, Prénom, Points, N° licence, Club, Tableaux (2 maxi) et Adresse Email.

Pour toute inscription, un accusé de réception sera renvoyé.

ATTENTION : Aucune inscription par message vocal sur téléphone ne sera enregistrée.

Merci de nous prévenir en cas de désistement par mail : tournoi.cttcmm@gmail.com

Les engagements avec leurs règlements (à l'ordre de CTTCMM) devront parvenir à l'adresse ci-dessous au plus tard le vendredi 22 septembre 2017. (Une confirmation par email vous sera renvoyée à réception du règlement)

Envoi des engagements avec le règlement à : M. Hervé KRZEMKOWSKI
26 Domaine du Château
91380 CHILLY MAZARIN

ATTENTION : Les joueurs et les joueuses sélectionnés pour le TOP 94/91/75 du 24 septembre 2017 ne sont pas autorisés à participer au tournoi.

ARTICLE 7: 12 tableaux seront proposés 6 le Samedi et 6 le Dimanche (**ouverture du COSEC à 07:30**)
Les tableaux comporteront 72 joueurs maximum.

Tableaux	Tarif	Horaires		Dotation	Vainqueur	Finaliste	½ Finalistes	¼ Finalistes
		Fin de Pointage	Début					
Samedi 23 septembre 2017								
A : 5 à 8 < 900	8 €	08:30	09:00	80 €	40 €	20 €	10 €	
B : 5 à 10 < 1100	8 €	11:30	12:00	105 €	50 €	25 €	15 €	
C : 5 à 12 < 1300	8 €	14:45	15:15	120 €	60 €	30 €	15 €	
D : 5 à 14 < 1500	8 €	10:00	10:30	160 €	80 €	40 €	20 €	
E : 5 à 17 < 1800	8 €	13:15	13:45	240 €	120 €	60 €	30 €	
F : 5 à 2039 < n° 1000	8 €	16:15	16:45	360 €	180 €	90 €	45 €	
Dimanche 24 septembre 2017								
G : 5 à 12 < 1300	8 €	08:30	09:00	120 €	60 €	30 €	15 €	
H : 5 à 15 < 1600	8 €	11:30	12:00	200 €	100 €	50 €	25 €	
I : 5 à 18 < 1900	8 €	10:00	10:30	305 €	150 €	75 €	40 €	
J : 5 à 2233 < n°501	8 €	13:15	13:45	460 €	200 €	100 €	50 €	15 €
K : Toute Série Hommes	10 €	16:45	17:15	720 €	300 €	150 €	75 €	30 €
L : Toute Série Dames **	8 €	15:00	15:30	200 €	100 €	50 €	25 €	

** Tableau obligatoire pour les féminines participants au tournoi

ARTICLE 8: Pour tous les tableaux l'entrée se fait par poule de 3 avec 2 qualifiés par poule, pour intégrer un tableau à élimination directe. Les poules seront constituées selon la méthode du "serpent". Le premier et deuxième de chaque poule seront placés dans un tableau à élimination directe selon un tirage au sort international qui sera effectué à la table d'arbitrage dès la fin des poules de chaque tableau. Le tirage au sort des poules aura lieu sur Ordinateur (SPIDD) 30 minutes avant chaque tableau. Tout joueur non pointé lors du tirage sera considéré comme absent et retiré du tableau.

ARTICLE 9: Le scratch sera prononcé 10 minutes après l'appel du joueur dans son tableau.

ARTICLE 10: Il est précisé qu'en application du règlement fédéral, les différents tableaux étant ouverts aux seniors, **les poussins et poussines ne pourront participer au tournoi. Les qualifiés à une épreuve fédérale ne pourront participer.**

ARTICLE 11: Une tenue et un esprit sportifs seront de rigueur, les balles plastiques seront fournies par le Club Organisateur. Une balle sera remise aux joueurs pour une poule ou une partie. Elle devra être ramenée à la fin de la poule ou de la partie avec le résultat.

ARTICLE 12: Les tableaux seront primés à partir des demi-finales sauf pour les tableaux J et K pour lesquels les ¼ de Finalistes seront récompensés.

ARTICLE 13: Le Club Organisateur se réserve le droit d'annuler un tableau si le nombre d'inscrits est inférieur à 12 joueurs. Si le nombre d'inscrits dans un tableau est inférieur à la moitié de sa capacité maximum, les dotations du tableau seront alors divisées par deux. Pour le tableau féminin, s'il y a moins de 9 joueuses inscrites, les dotations du tableau seront alors divisées par deux sauf pour la vainqueur.

ARTICLE 14: L'arbitrage sera assuré par les joueurs (3^{ème} joueur en poule et un perdant du tour précédent pour les tableaux à élimination directe). Le joueur perdant en tableau est tenu d'arbitrer la partie suivante, en cas de refus il sera exclu des tableaux où il est encore qualifié.

ARTICLE 15: L'organisateur se réserve le droit de prendre toutes les décisions nécessaires au bon fonctionnement du tournoi.

ARTICLE 16: Il n'y aura pas d'interruption pour le déjeuner. Buvette et restauration seront à votre disposition sur place.

ARTICLE 17: Le Club Organisateur décline toute responsabilité en cas de perte, de vol ou d'accident pouvant se produire dans le gymnase. L'inscription au tournoi entraîne l'acceptation du présent règlement.

IMPORTANT : il est rappelé aux joueurs que l'usage du Boost, de la Colle rapide, de Revêtements à Picots modifiés ou hors-liste autorisée est interdit notamment par le paragraphe 2.4.7 des Règles du Jeu FFTT : "*Le revêtement de la raquette doit être utilisé sans aucun traitement physique, chimique, ou autre.*". Aucun manquement à ces règles ne sera accepté, et il en va de la responsabilité de chacun de les respecter pour une pratique équitable entre Tous. La ligue se réserve le droit de faire procéder à des contrôles de raquettes lors de ce tournoi et les organisateurs ne pourront s'y opposer.

Nous rappelons enfin que pour le non-respect de l'une ou plusieurs des règles propres à l'exécution d'un Service, un point doit être attribué au Relanceur (paragraphe 2.6.) => Pour consulter les Règles du Jeu : http://www.fftt.com/reglements/regles_jeu.htm

Nos Partenaires :

